

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 juin 2019

RESTAURATION DE NOTRE-DAME DE PARIS - (N° 2073)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 115

présenté par

Mme Victory, Mme Manin, M. Juanico, Mme Tolmont, M. Aviragnet, Mme Bareigts,
Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas,
M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin,
Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune,
M. Potier, M. Pueyo, Mme Rabault, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe,
M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 7

Compléter l'alinéa 2 par la phrase suivante :

« Ce rapport fait aussi état des fonds prévisionnels qui sont attribués au financement de l'aménagement du parvis et des jardins attenants afin de pouvoir accueillir temporairement le public, les collections et de présenter l'état d'avancement du chantier. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement tend à sécuriser le financement de l'aménagement du parvis de Notre-Dame.